Vous souhaitez vous installer en agriculture ? Vous recherchez des compétences techniques et en gestion d'entreprise pour travailler en autonomie ?

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole



Devenez chef d'entreprise dans les productions développées au CFPPA Savoie-Bugey : élevage bovin, ovin, caprin (lait et viande), héliciculture et maraîchage AB

Diplôme de niveau 4 du Ministère de l'Agriculture

Octroie la Capacité Professionnelle Agricole permettant de prétendre à l'obtention des aides à l'installation (DJA) Durée : environ 1200 h sur 10 mois de formation continue, dont 8 semaines en situation professionnelle 2 rentrées : septembre et février

Période de recrutement : Toute l'année. Pour cas particulier : possibilité d'intégrer la formation après la date de rentrée, si des places sont encore disponibles.

Accessible aussi par la voie de l'apprentissage en 2 ans

Public:

Jeune de 16 à 29 ans pour la voie par apprentissage Personne ayant un projet d'installation agricole Demandeur d'emploi, salarié(e), aide familiale ou conjoint(e) d'exploitant(e)

Pré-requis pour la formation continue :

Avoir au minimum 18 ans

Posséder un niveau équivalent au CAP ou un BEP ou avoir suivi une scolarité complète de 2nde

Justifier d'une expérience professionnelle d'un an minimum

Pré-requis pour la formation par la voie de l'apprentissage :

A partir de 16 ans et jusqu'à 29 ans révolu (ou plus, sous certaines conditions)

Avoir un maître d'apprentissage dans une entreprise agricole à l'entrée en formation

Obligatoire pour tous:

Ne pas avoir de contre indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier Entretien individuel (motivation projet d'installation) et tests de positionnement en journée d'information collective

Objectifs:

Acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à un chef d'exploitation agricole.

Rémunération, tarif, Informations pratiques:

Équipement de Protection Individuelle à prévoir. Possibilité de prise en charge selon le statut.

Tarif: Apprentissage: les niveaux de prise en charge des frais de formation vont de 5 900 € à 14 300 € selon l'organisme financeur (OPCO) dont dépend l'entreprise. Aucun coût de formation pour l'apprenti. Salaire versé par l'employeur suivant la grille de l'apprentissage. Formation Professionnelle Continue: nos tarifs vont de 12,50 € à 25 € / heure. Se rapprocher de notre centre de formation afin d'étudier les différentes possibilités de financement et de rémunération et obtenir un devis. Possibilité de prise en charge financière. et rémunération selon le statut du candidat.

Conditions d'inscriptions

Contacter l'assistante de formation pour participer à une information collective.

Entretien individuel avec le référent de la formation et tests de positionnement avant d'entrer en formation.

CFPPA Reinach Formations

Domaine Reinach 1031 Avenue Charles Albert - 73290 La Motte Servolex Tel : 04.79.25.42.02

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr www.reinach.fr







"Avec le BP REA, bénéficiez d'une formation spécialisée et individualisée permettant d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à un chef d'exploitation, techniques comme

Organisation du diplôme BPREA au sein du CFPPA Reinach Formations



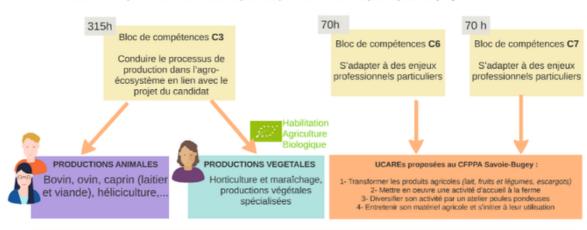
Un tronc commun à la formation

4 Blocs de compétences visant des capacités générales



Une individualisation de parcours en lien avec le projet d'installation

3 Blocs de compétences visant des capacités professionnelles spécifiques au projet d'installation



autres productions et modules accessibles en partenariat avec d'autres centres de formations de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et/ou à distance

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours, travaux pratiques, visites sur des exploitations partenaires, intervenants extérieurs, stages sur des exploitations agricoles.

Les candidats doivent obtenir les 7 unités capitalisables du diplôme à l'issue du parcours prévu initialement. Ceux qui échouent à certains UC peuvent les obtenir plus tard en avançant dans leur projet d'installation agricole. Possibilité de valider une partie des blocs de compétences.

Taux de réussite au diplôme : 100% (formation

continue) et 60% (apprentissage)

Note de satisfaction des stagiaires : 7/10 (formation

continue) et 8/10 (apprentissage)

Insertion professionnelle:

Parcours installation: 40 % - salariat: 30 %

agefiph





CONTACTS

Responsables de la formation **Formation Continue:** La Région

Erasmus+

Aurélie MICHEZ (Tel: 04 79 25 42 02) - aurelie.michez@educagri.fr

Apprentissage:

Thomas NUNGE - thomas.nunge@educagri.fr

Informations administratives et financières :

Formation continue:

Thomas GAGNEUX (Tel : 04 79 75 99 56) - thomas.gagneux@educagri.fr

carole.tailhardat@educagri.fr





Auverane-Rhône-Alpes

Carole TAILHARDAT- MENJOZ (tel: 04 79 75 99 58) -

MAI 09/2023